

■ Modifier

■ Insérer

■ Enlever

Article 2 - CONSULTATIONS, VISITES ET AVIS, PSYCHOTHERAPIES ET AUTRES PRESTATIONS

B. Consultations au cabinet

...

102852 Suivi d'un patient diabétique de type 2 selon le protocole de soins établi par le Comité de l'assurance N 7

...

103095 Supplément pour une consultation (101032, 101076) ou une visite (103132, 103412, 103434) inhabituelle du médecin généraliste N 7

La visite ou consultation inhabituelle du médecin généraliste désigne la première consultation ou visite réalisée par le gestionnaire du DMG, quand le médecin explique la situation et planifie le suivi du patient :

a) soit lors de la première admission d'un patient dans une maison de repos pour personnes âgées ou une maison de repos et de soins;

b) soit lors du retour à domicile d'un patient de 75 ans et plus après une hospitalisation de plus de 14 jours.

...